

[texte](#)

[étude/rapport](#)

Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail - Prendre soin de ceux qui nous soignent

Une stratégie nationale en faveur de la qualité de vie des professionnels de santé

Publié le : 06 Décembre 2016

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Le document complet est accessible via le lien situé à droite de cette page

Introduction

Les réformes hospitalières successives ont modifié en profondeur l'organisation territoriale de l'offre de soins, le financement, la gouvernance interne, la standardisation des pratiques et la démarche de certification. L'hôpital évolue pour s'adapter aux nouveaux besoins, conditions et modes de prise en charge. Il évolue aussi pour se renforcer dans un contexte budgétaire contraint.

Les durées de séjour se sont raccourcies compte tenu du développement des prises en charge en ambulatoire, le vieillissement de la population et la hausse des maladies chroniques ont entraîné des prises en charge plus complexes, les patients sont de plus en plus sachants et exigeants.

Parallèlement, les missions de l'hôpital sont exercées dans un environnement fragilisé, marqué par des tensions accrues, notamment liées aux problèmes d'insécurité, depuis les incivilités jusqu'au risque d'attentat. Ces évolutions ont un impact sur les organisations de travail et les modes d'exercice, nécessitant un accompagnement du changement conduit par les établissements de santé.

Dans ce contexte, un sentiment de malaise des professionnels de santé s'exprime, associé

au sentiment de travail mal fait, autrement nommé conflit de valeurs, et qui peut être à l'origine de risques psychosociaux. La problématique n'est pas nouvelle : plusieurs plans ont été élaborés au niveau national ou au niveau local. Pour autant, le mal-être exprimé récemment, sous diverses formes, montre que la réponse apportée doit être différente. L'heure n'est plus à la mise en place d'un nouveau plan. Il convient de passer à une nouvelle étape et de repenser dans sa globalité la qualité de vie au travail, pour la placer au coeur de nos organisations et en faire un fondement indispensable à l'atteinte des objectifs de l'hôpital, en termes de qualité des soins et de performance sociale.

Développer la qualité de vie au travail, c'est être attentif à la qualité des relations sociales et professionnelles, au contenu du travail, à son organisation, aux possibilités de parcours professionnel offertes à chacun et à la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle. Développer la qualité de vie au travail, c'est donc améliorer le quotidien des personnes, c'est leur redonner la fierté du travail bien fait, ce qui permet in fine de renforcer la qualité de la prise en charge des patients.

Cette ambition ne peut se résumer à un ensemble de mesures édictées au niveau national et à appliquer au niveau local. Elle ne doit pas non plus laisser penser que rien n'a été fait dans le domaine. Il s'agit au contraire de valoriser, de partager et de généraliser les bonnes pratiques. Mais il s'agit aussi de susciter de nouvelles initiatives, soutenues par une politique nationale forte, volontariste, et disposant de moyens à la hauteur des enjeux.

Pour répondre aux attentes exprimées par les professionnels et aux enjeux identifiés, il est indispensable de déployer une stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail et d'en faire une priorité politique. Il s'agit d'une stratégie de long terme et non pas d'un plan à application immédiate, car l'objectif est de fixer un cap et de permettre aux acteurs de terrain de décider des actions adaptées à leurs réalités quotidiennes, permettant d'atteindre ce cap. Il s'agit d'une stratégie nationale, car elle est portée au plus haut niveau, disposera des moyens nécessaires à sa réussite et sera évaluée afin de s'assurer que les objectifs sont tenus et que les réponses apportées correspondent aux attentes. L'ambition de cette stratégie est de bénéficier à tous les professionnels de santé et à tous les modes d'exercice. Son premier volet concernera plus particulièrement les professionnels médicaux et non médicaux exerçant en établissements de santé et médico-sociaux. Le second volet s'attachera à améliorer la qualité de vie au travail des professionnels libéraux, dont la spécificité des conditions d'exercice appelle des réponses adaptées. Cette stratégie nationale est le fruit d'échanges avec l'ensemble des représentants des professionnels concernés et avec des experts de la qualité de vie au travail. Elle est donc participative dans sa préparation et le sera dans son déploiement.

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)